

le Blainvillois

BLAINVILLE, J'Y VIS BIEN



Édito

Un projet qui devient réalité

Le laborieux temps administratif des dossiers étant écoulé, nous allons enfin pouvoir proposer une aire de camping-car digne de ce nom. Le long de la Meurthe, cette réalisation, en partenariat avec Camping-Car Park et une entreprise locale, va nous permettre d'officialiser une zone que les camping-caristes avaient naturellement investie sans disposer d'éléments de confort. Désormais, ils pourront bénéficier d'emplacements avec eau, électricité, assainissement et WIFI, à la fois au calme et les pieds dans l'eau mais tout près des commerces de proximité.

Les poids lourds qui jusque-là occupaient cette zone pourront se stationner dans la zone d'activité. La plateforme de dépôt de compost sera maintenue et l'aire sera mobilisée lors des grosses manifestations comme notre foire de printemps.

De beaux moments de découvertes et de partage se préparent.

Cette année, notre budget participatif mettra en avant un artiste local et une de nos associations. Il sera tourné vers la préservation de notre environnement. Nous détaillerons ce projet dès que possible.

Les manifestations en extérieur vont s'intensifier avec l'arrivée du printemps. Prenez bien le temps d'en profiter en famille et entre amis.

Le 5 avril, ce sera la deuxième édition de la fête du Bien, organisée en partenariat avec le Conseil Départemental, une belle occasion de réunir petits et grands autour du Bien vivre et du Mieux consommer. Plus de 20 associations et services seront présents.

Le 4 mai, la 46e foire de printemps battra son plein à la Filature.

Viendra ensuite la célébration des **80 ans de notre ACBD Omnisports**. Cette association est une des locomotives de notre territoire. Elle a vu passer des milliers de jeunes sportifs accompagnés par plusieurs centaines de bénévoles.

Cette année verra également le **dixième anniversaire (déjà !)** de l'**Entre Deux Eaux**, cette précieuse association qui a permis de faire qualifier le site en Espace Naturel Sensible devenu un véritable écrin naturel pour de nombreuses animations. Il y a dix ans, les premiers bénévoles étaient regardés avec mépris, par certains, en se faisant qualifier de « faucheurs bénévoles », aujourd'hui le résultat est là !

2025 sera aussi l'année de la **célébration des 50 ans de notre jumelage avec la ville allemande de Lambrecht**. Après un silence d'une dizaine d'années, sa nouvelle équipe municipale souhaite renouer les liens de cette belle amitié Franco-Allemande. Nous en sommes ravis et commençons dès maintenant à préparer ces retrouvailles en sollicitant tous les Blainvillois volontaires.

D'ores et déjà merci à tous ceux qui œuvrent actuellement à la préparation de toutes ces manifestations qui ont un point commun : partager et faire vivre de beaux moments à tous les Blainvillois. Grâce à eux, élus, associations, bénévoles... « Blainville, j'y viens bien » n'est pas une simple devise inscrite sur le papier, c'est une réalité.

À très bientôt dans notre belle ville.

Olivier MARTET
Maire de Blainville-sur-l'Eau
1er Vice-Président de la CC3M
en charge de l'aménagement du territoire
Président de la commission
aménagement du territoire



03 83 75 70 05



mairie@blainvillesurleau.fr



@VilledeBlainvillesurleau



www.blainvillesurleau.fr



Blainville-sur-leau

Vie municipale

Conseil Municipal du 10 février 2025, l'essentiel...

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité :

- La modification des tarifs des concessions du cimetière.
- L'installation, par la CC3M, de composteurs partagés afin de traiter, dans un premier temps, les biodéchets issus du périscolaire et du multi-accueil.
- Une demande de subvention au titre du Plan Départemental d'Actions et de sécurité Routière dans le cadre des actions de prévention de sécurité routière menées par la ville.
- La convention entre la Commune et l'association ATC. Cette convention vise à définir les modalités d'intervention de l'association à l'occasion des animations organisées par la ville.
- Une délibération relative aux pouvoirs de police du Maire afin de faire face aux problèmes d'entretien des haies et des espaces verts empiétant sur la voie publique. Le dispositif envisagé repose sur une approche en deux étapes. Dans un premier temps, si les propriétaires concernés ne procèdent pas à l'entretien requis, la taille et l'élagage seront réalisés par une entreprise d'insertion mandatée par la mairie, qui avancera les frais avant de les refacturer à l'usager. Dans un second temps, l'enlèvement des déchets verts sera facturé séparément. Afin de responsabiliser les contrevenants, il est proposé d'appliquer une tarification identique à celle de l'amende pour dépôt sauvage, soit 300 € par benne.

Les comptes rendus intégraux des Conseils Municipaux sont consultables sur le site de la commune www.blainvillesurleau.fr
Vous pouvez aussi consulter les comptes rendus des Conseils Communautaires sur le site de la CC3M.



Conciliateur de justice

Un nouveau conciliateur de justice a été nommé pour notre secteur. Il s'agit de M. Luc Chambrot. Nouvelles modalités: M. Chambrot n'assurera pas de permanences. Pour le rencontrer, prendre contact avec l'accueil de la Mairie qui lui fera suivre votre demande de rendez-vous. M. Chambrot prendra alors contact directement avec vous.

Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice ?

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend. L'accord qu'il propose peut être homologué par la justice. Le recours à un conciliateur de justice est gratuit

Compétences du conciliateur de justice

- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)
- Différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires
- Différends relatifs à un contrat de travail
- Litiges de la consommation
- Litiges entre commerçants
- Litiges en matière de droit rural
- Litiges en matière prud'homale

Le conciliateur de justice n'est pas compétent pour les litiges en matière d'état civil, les conflits familiaux (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales, les conflits avec l'administration. Vous pouvez dans ces cas saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif.

Préparation des 50 ans de Jumelage avec la ville allemande de Lambrecht



Nous appelons, d'ores et déjà, tous les citoyens et toutes les associations qui voudront bien partager des photos, des documents, des souvenirs de tous leurs moments de rencontre avec les habitants de Lambrecht, à prendre contact avec la mairie afin de préparer ensemble ce beau moment de retrouvailles... Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.



Cérémonies patriotiques 19 mars

Dépôt de gerbes

18h00 au Monument aux Morts
de **BLAINVILLE-SUR-L'EAU**

18h15 au Monument aux Morts
de **DAMELEVIÈRES**

18h30 au Monument aux Morts
de **CHARMOIS**

18h50 au Monument aux Morts
de **VIGNEULLES**

19h05 au Monument aux Morts
de **BARBONVILLE**

À l'issue des cérémonies, un vin
d'honneur sera offert à Barbonville.



Bienvenue

À **FLORA HENRY** qui a créé sa micro entreprise de coiffure à domicile sur le secteur de Blainville.

Elle se déplace donc à domicile et dans les maisons de retraite, les résidences au service des personnes âgées et/ou isolées pour également passer un moment d'échanges.

22 Bis, rue de l'Embanie - 54360 Blainville-sur-l'Eau
07 49 54 75 31 - Mail: floracoiffure54360@gmail.com.



Plan Climat

Énergies renouvelables, on y arrive...

Nous arrivons enfin dans le concret. Nous sommes autorisés, dans le cadre des Énergies Renouvelables et des objectifs environnementaux réglementaires, à équiper une partie des toitures de notre service technique en panneaux solaires. Ceux-ci permettront d'assurer l'autoconsommation de nos

installations municipales. Un investissement durable qui produira de l'électricité durant plus de 20 ans avec un amortissement assuré en moins de 8 ans.

Amélioration de l'habitat, un nouveau dispositif d'aide est en place...

Portée par la CC3M, une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat vient de démarrer. Pour toute question concernant les aides pour améliorer les performances énergétiques ou l'aspect de votre habitat, une seule adresse: notre Communauté de Communes. Un agent spécialisé dans toutes les aides possibles sera à votre disposition pour répondre à vos questions. Cf le document joint à ce numéro du Blainvillois.



Hervé Laheurte
Adjoint en charge de l'administration générale et des finances



Sécurité / Environnement

Poubelles de ville

Comme déjà évoqué, la facture de l'enlèvement des poubelles de la commune s'élève chaque année à environ 10 000€ correspondant à 20 tonnes de déchets.

L'essentiel de ces déchets provient des poubelles de ville. Celles-ci sont malheureusement trop souvent utilisées à des fins de poubelles personnelles plutôt que pour jeter un papier de bonbons. On y retrouve régulièrement de la litière, des couches, des sacs-poubelle noirs remplis de tout et n'importe quoi. Nos employés municipaux ouvrent ces sacs et recherchent des indices qui permettent d'identifier la personne qui a déposé le sac en question et cela donne lieu à un dépôt de plainte en gendarmerie suivi d'une contravention de 135€ et l'envoi d'une amende administrative pour frais d'enlèvement de 300€. Cependant, nous n'avons pas toujours la « chance » de retrouver l'auteur des faits.

Afin de tenter de résoudre ce problème de poubelles de villes, nous allons, pendant quelques mois, les supprimer à certains endroits de la ville. Nous en profiterons pour retirer, également, les poubelles non adaptées au plan vigipirate. Les poubelles restantes feront bien sûr l'objet d'une surveillance plus poussée ...

Encore une fois, que d'énergie déployée face à l'incivisme d'une partie de la population ! Ces comportements sont d'autant plus ridicules que ce coût est supporté par nos impôts à tous et que ces 10 000€ sont, pour notre budget, autant de services en moins à offrir à la population. Comprenez qui pourra! Idem pour les crottes de chiens non ramassées, idem pour le stationnement non respecté, idem pour les piétons qu'on ne laisse pas traverser, idem pour le mobilier urbain détérioré...

Nos chemins de promenade ont, malheureusement chaque année, eux aussi, besoin d'un bon coup de ramassage de déchets.

Le samedi 29 mars, rendez-vous à 9h à la Carrière pour la 5ème édition du Nettoyage Eco-citoyen ! Café et brioche offerts par la mairie avant le départ.



Lutte contre le Frelon Asiatique

Le Frelon Asiatique est un vrai fléau pour l'abeille et les pollinisateurs en général, qu'il consomme pour son propre développement. Près de 11kg d'insectes sont consommés annuellement par les colonies de frelons asiatiques. En outre, le frelon asiatique peut-être un danger pour la santé humaine. Sa piqûre est très douloureuse et le nid qu'il protège peut contenir plusieurs milliers d'individus, tous capables de piquer plusieurs fois... Il est nécessaire de le signaler si vous le rencontrez.



Fête du bien

Grande Animation « Fête du BIEN ! » BIEN comme Bonnes Idées Énergie Nature

Acquérir des Écogestes au quotidien, c'est possible !

Nous pouvons accomplir de multiples gestes écoresponsables permettant de modifier nos comportements, réduire nos consommations et protéger notre environnement.

Organisée par le Conseil Départemental et la ville de Blainville, la « Fête du bien ! » a pour objectif de vous présenter tous ces Écogestes simples du quotidien : être solidaire, consommer mieux et moins, réduire ses déchets, se déplacer autrement, faire soi-même... Cette manifestation se veut être autre chose qu'une simple exposition. Elle se veut interactive avec les différents partenaires au travers d'ateliers où le visiteur sera invité à être actif et maître de son implication.

À cette occasion, une séance spéciale de marche, A vos baskets, sera organisée avec un départ à 9h de la MFC.

Plus de 20 collectivités et associations du secteur seront présentes pour accueillir enfants et adultes. Ambiance ludique et conviviale garantie. Venez nombreux !!!





Éducation et jeunesse

Les vacances à Macaron et Brimbelle

Retour en photos



Vacances de printemps
Du 07 au 18 avril
2025 à Brimbelle
« L'art sous toutes
ses formes »



Dans nos écoles

Inscriptions scolaires 2025-2026



INSCRIPTIONS SCOLAIRES
Année scolaire 2025 / 2026

du 3 au 29 mars 2025

Sont concernés par ces inscriptions :

- les enfants nés en 2022 entrant en maternelle
- les enfants des nouveaux arrivants sur la commune

Documents d'inscriptions disponibles sur le site de la ville www.blainvillesurleau.fr, à compléter informatiquement et à envoyer de manière dématérialisée à l'adresse mail inscriptionscolaire@blainvillesurleau.fr.

N'oubliez pas de scanner et joindre votre livret de famille avec les pages concernant l'enfant et les responsables légaux, le certificat de radiation de l'ancienne école pour les enfants déjà scolarisés en 2024-2025 dans une autre commune, ou la demande de dérogation dûment complétée pour les enfants dont la demande d'inscription ne concerne pas leur école de rattachement.

Pour les familles ne pouvant pas effectuer l'inscription en dématérialisée les dossiers sont à retirer en mairie et à ramener dûment complétés aux horaires suivants :

- > les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 15h30 à 17h30
- > et les samedis de 10h00 à 12h00.

Se munir du livret de famille et du certificat de radiation de l'ancienne école de votre enfant si ce dernier était scolarisé dans une autre commune durant l'année scolaire 2024-2025.

Les écolades 2025 approchent

Durant la semaine du 2 au 6 juin, et comme chaque année, les enfants participeront à diverses activités sportives sous forme d'olympiades et seront sensibilisés aux valeurs de l'inclusion et du respect, notamment à travers des ateliers de sensibilisation au handicap.

Accueil d'une stagiaire pour leur préparation

Je m'appelle Jeanne, j'ai 20 ans, et je suis en 3ème année de STAPS, en management du sport, à la faculté de Nancy. Passionnée par le sport, je pratique le patinage artistique depuis 14 ans et j'adore transmettre cette passion en tant qu'entraîneur au sein de mon club.



Actuellement, je réalise mon stage à la mairie de Blainville-sur-l'Eau, où je suis en charge de l'organisation des Écolades 2025 sous la houlette de Julien CAMBAZARD (Coordinateur Enfance Jeunesse) et Michaël LEMOINE (Adjoint au maire). Ce stage est une opportunité pour moi de développer mes compétences en organisation d'événements, tout en me permettant de concilier ma passion pour le sport et mon envie de promouvoir des valeurs positives auprès des jeunes.»

À La Ludothèque

L'année 2025 a très bien commencé à la ludothèque avec le succès du tournoi Mario Kart, avec pas moins de 22 participants.

Encore toutes nos félicitations aux gagnants: Quentin M. n°1 qui a décroché la coupe, Enzo G. n°2 et Nino G. n°3.

Comme chaque début de mois, les ludothécaires ont proposé une sélection de nouveautés, enrichie en janvier des cadeaux apportés par le Père Noël. Au total, dix nouveaux jeux et jouets à découvrir ! Ceux destinés aux mini-castors seront désormais mis en avant directement dans la salle des petits.



Le mercredi 12 février, Le Repaire des Castors a eu le plaisir de participer à l'événement « Faites des jeux » organisé par la ville de Damelevières.

Les enfants des groupes Macaron et P'tits Loups, ainsi que les adolescents du centre social de la Renardière et du Foyer des jeunes de Damelevières, ont pu découvrir une multitude de supports ludiques : consoles rétro, jeux de rôle, jeux de plateau, jeux de cartes, réalité virtuelle, et même faire de la radio avec les Francas.

Nous tenons à adresser un grand merci aux animateurs, Flo, Gaël, Laura, Alexandre, Chloé et Leslie, ainsi qu'aux enfants pour ce moment de jeu mémorable.



Au printemps, vous pourrez profiter de nombreuses animations castorifiques pour petits et grands :

En mars: "Une matinée pour bouger", un "Foxy géant" et une soirée "Ramène ton jeu!"

En avril: "Les œufs débarquent ..." et une soirée "Unlock"

Pour vous permettre de profiter de toujours plus de jeux sans perdre en confort, des aménagements ont été faits dans la ludothèque: un meuble plus grand à l'accueil, les jeux plus pédagogiques déplacés vers les armoires de la salle des petits.

N'hésitez pas à venir profiter des lieux !

Nadia DORE
Adjointe en charge de l'éducation et de la jeunesse



|| GROUPE MAJORITAIRE || « BLAINVILLEZVOUS »

La politique de la chaise vide.

Dans cette rubrique nous parlons souvent des mêmes nous direz-vous... Mais la politique de la chaise vide comporte des limites qui montrent pour certains une facilité à ne pas faire et également la marque d'un dédain pour l'exercice démocratique qui n'est pas sans conséquences. L'un des groupes minoritaires, se sentant brimé, n'a pas participé au Conseil Municipal de février. Malgré les accusés de réception à l'invitation et le choix de la réponse « Participe », le groupe a décidé, au dernier moment, pour des raisons qui lui sont propres, de ne pas participer à cette séance. Son objectif étant certainement d'empêcher d'atteindre le quorum et ensuite de faire reconvoquer l'assemblée à une date ultérieure. Mais cette manœuvre a été pensée sans compter sur la participation toujours active des élus de notre équipe majoritaires. Le quorum a été atteint sans problème et les élus de notre équipe ont participé concrètement aux prises de décisions indispensables pour la bonne marche de notre cité.

Ce comportement n'honore pas cette équipe qui refuse, par conséquent, de participer au débat démocratique en s'isolant et en démontrant un manque de maturité vis-à-vis de l'intérêt collectif. Comportement qui ne fait, hélas, que confirmer le manque d'intérêt et d'investissement, également constaté pour notre Communauté de Communes. En effet, sur 23 séances du Conseil Communautaire en 5 ans, son représentant n'a siégé que 4 fois! Il n'a même pas fait l'effort de se déplacer une fois par an. On peut donc parler d'absentéisme chronique et non pas de stratégie ou d'ambition politique. Personne n'est dupe. Il est clair que ça n'est pas de ce côté qu'il faut attendre quoi que ce soit pour l'avenir de notre commune.

GROUPE « POUR BLAINVILLE, TOUJOURS EN ACTION »

Mesdames et Messieurs,

La Voix des Incompétents Populistes

Dans notre société actuelle, il semble que toute tentative de relayer les propos de nos concitoyens soit perçue comme un acte de populisme. Pourtant, nous, les « incompetents » « l'incapacité de l'équipe d'opposition à comprendre les explications données » (blainvillois décembre 2024), continuerons à le faire, car il est essentiel de donner une voix à ceux qui n'en ont pas.

Nous attendons avec impatience les résultats de la consultation sur la limitation de vitesse à 30 km/h, espérant pouvoir jouer un rôle dans sa mise en œuvre. Il en va de même pour la nouvelle circulation rue du Rendez-vous, qui suscite de nombreuses incivilités et violations du code de la route. Remettre en cause ces décisions est également considéré comme du populisme (Blainvillois janvier 2025), alors oui, nous l'acceptons.

Comme vous pouvez le constater, exprimer notre opinion est un exercice délicat, souvent suivi de réactions violentes et injurieuses. Cependant, il est clair que si seules leurs décisions sont bonnes et indiscutables, alors nous sommes effectivement des « incompetents populistes ».

Quoi qu'il en soit, nous continuerons à prendre position, même si cela signifie affronter encore plus d'adversité.

Il est crucial de dépasser ces délais de publication et de maintenir une certaine transparence.

Blainville le 31/01/2025 -Pour les élus de Blainville Toujours en Action :

Christian PILLER, Véronique DEBESSAT, Bertrand DANIEL.

Facebook : Blainville toujours en action

GROUPE « BLAINVILLE, UNE AUTRE LISTE POUR 2020 »

Bonjour Blainvillois(es).

Nous constatons que l'incivilité et l'insécurité dans notre pays sont croissantes. Notre commune est aussi concernée. Pour l'instant si ces faits restent mineurs, on n'est pas à l'abri du danger, malgré le travail difficile de la mairie dans ce domaine. Nous sommes tous concernés et tout signalement ou témoignage est intéressant.

Francis Lardin

Action sociale/Solidarité

De nouveaux logements pour nos aînés.
Inauguration officielle de la résidence senior « Les Terrasses de Théodore »

Le 6 février dernier a eu lieu l'inauguration officielle de la Résidence Les terrasses de Théodore, située rue des Écoles, construite par le bailleur social départemental MMH.

La cérémonie s'est effectuée en présence des résidents, déjà installés depuis juin 2024, visiblement tous satisfaits de leur nouveau domicile.

Les différents discours des officiels, notamment celui de Mme Chaynesse Khirouni, présidente du Conseil départemental et de MMH, ont tous rendu hommage aux artisans de ce beau projet de partenariat, initié par la municipalité depuis de longues années, au service de nos concitoyens seniors aux revenus modestes. La visite des logements d'Annette et Huguette qui ont volontiers partagé un peu de leur quotidien, a permis de se rendre compte de la belle qualité de vie offerte aux résidents.

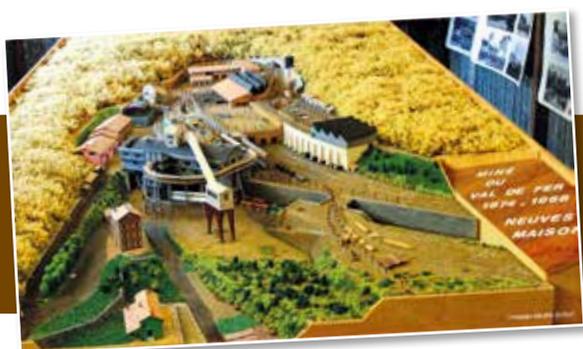
Outre les 20 logements, cette réalisation comprend également des locaux associatifs occupés depuis peu par l'ADMR pour des services à domicile et une salle municipale mise à disposition des Blainvillois qu'ils soient résidents ou pas.



Sortie culturelle

MERCREDI 23 AVRIL
VISITE DE LA MINE DE NEUVES-MAISONS.
INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AU CCAS
JUSQU'AU 17 AVRIL

Photo Christian KRUPA - 2022 - minedeneuvesmaisons.org



Du côté des aînés

VOYAGE DES AÎNÉS 2025
EN ALSACE
MERCREDI 12 JUIN.
SUR INSCRIPTIONS AU CCAS



Monique PETITDEMANGE
Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et public en difficulté



Vie associative

Les associations patriotiques à l'honneur

Nous avons fêté, l'année passée, les 80 ans de la libération de nos cités. Il y a quelques semaines, c'étaient les 80 ans de la libération du camp d'Auschwitz. Nous commémorerons bientôt le Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et les 80 ans de l'Armistice de 1945. Tous ces événements marquants de notre Histoire, liés aux différents conflits passés, ne tombent pas dans l'oubli grâce aux associations patriotiques.

Les associations actives sur notre territoire sont la 946e section des médaillés militaires, l'Association des Mutilés, Combattants et Victimes de Guerre, le souvenir Français et Rhin et Danube

Sur notre bassin de vie, nous en comptons encore 9 en 2017. Malheureusement, en ce début d'année 2025, il n'y en a plus que 5. La principale raison est, bien sûr, l'âge de ces représentants. Au fil des ans, ces témoins de l'Histoire, qui sont bien souvent les derniers, nous quittent. Il y a tout de même une petite lueur d'optimisme dans ce constat bien terne, car nous voyons régulièrement des jeunes reprendre le flambeau chez les porte-drapeaux.

Les objectifs des associations patriotiques

- Elles préservent la mémoire historique, notamment les conflits armés, les guerres et les périodes de résistance. Elles œuvrent pour que les générations futures puissent comprendre les enjeux, les sacrifices et les conséquences de ces événements.
- Elles rendent hommage à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour la patrie: anciens combattants, résistants, civils victimes des guerres, ainsi qu'aux personnalités qui ont marqué l'Histoire Nationale par leurs actions patriotiques.
- Elles éduquent et sensibilisent les plus jeunes. Ces organisations jouent également un rôle éducatif en

organisant des conférences, des expositions, des publications ou des rencontres afin de sensibiliser les jeunes générations aux valeurs du patriotisme et à l'importance de connaître l'Histoire Nationale. Cela permet de renforcer le sentiment d'identité et de solidarité collective.

- Elles soutiennent les anciens combattants. De nombreuses associations patriotiques ont pour mission de soutenir les anciens combattants et leurs familles, en offrant des services sociaux, des aides financières, des conseils juridiques et une aide dans la gestion des troubles liés aux traumatismes de guerre (syndrome de stress post-traumatique, par exemple).

Les associations patriotiques jouent un rôle fondamental dans le maintien de la mémoire historique et dans la transmission des valeurs patriotiques d'une génération à l'autre. Elles permettent de rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour leur pays, tout en rappelant l'importance du respect et de la préservation de la paix. Leur engagement pour l'éducation à la mémoire et leur soutien aux anciens combattants les rend indispensables dans le paysage social et culturel d'un pays.

Les membres des associations patriotiques sont présents lors des commémorations de la fin des conflits (19 mars, 8 mai et 11 novembre) et lors d'autres cérémonies aux monuments aux morts.

N'hésitez pas à venir participer nombreux à ces instants solennels pour rendre hommage aux disparus et pour remercier celles et ceux qui entretiennent ce devoir de mémoire



Culture & Animations

À la Médiathèque

NUIT DE LA LECTURE, UN FRANC SUCCÈS

La 6ème édition des « Nuits de la lecture » a eu lieu le samedi 25 janvier de 14h00 à 18h00.

L'ensemble des animations proposées portaient sur le thème des patrimoines: La littérature de l'intime, le patrimoine collectif, le patrimoine culturel matériel-immatériel et enfin le patrimoine en tant que lieu ou bâtiment.

Dictées ludiques enfants, ados et adultes, lectures partagées, ont affiché complet ! Les premiers prix ont été récompensés par des cartes-cadeaux et les autres participants ont également reçu un lot.

Merci à l'ensemble des bénévoles pour leur présence et leur participation !

À l'année prochaine pour la 7ème édition!



FÊTE DU COURT-MÉTRAGE, MERCREDI 19 MARS

• 14h00 à 15h30: **Séance pour les enfants à partir de 3 ans.** Projection de plusieurs dessins animés

• 16h00 à 17h30: **Séance pour les ados et adultes à partir de 12 ans.** Projection de plusieurs films.

Inscriptions obligatoires à la Médiathèque. Nombre de places limité.

Salon du Livre à la MFC, Samedi 26 avril 2025 de 10h00 à 18h00:

Invitée d'honneur: Noëlla CAILLY

De nombreux auteurs et illustrateurs de littérature adulte et jeunesse seront présents ce jour.

De belles découvertes, rencontres et dédicaces !



Du côté de l'EMEA...

SAMEDI 15 MARS À 20H, LES JEUNES COMÉDIENS SERONT SUR LES PLANCHES DE LA MFC dans deux pièces: « Le fantôme de Canterville » d'Oscar Wilde, dans une adaptation de E-Maniak, et « A l'hôtel de la pleine lune » de Matthieu Berthéléme.

Rires garantis !



SAMEDI 29 MARS À 15H30 LES MUSICIENS SERONT EN CONCERT À LA MFC, dans des morceaux à la fois classiques et actuels. Vous pourrez découvrir l'ensemble des instruments dispensés à l'école lors de cet après-midi musical !

Nous avons hâte de vous retrouver lors de ces deux rendez-vous gratuits, pour tous les publics, prometteurs de joie et d'émotions !

Vous pouvez toujours vous inscrire aux ateliers de théâtre ados et adultes pour travailler des pièces comiques, mais également à l'atelier chant pour découvrir votre voix dans des styles variés, chanson française, variétés internationales, country, soul, jazz, ...



Agenda



Samedi 15 Mars
THÉÂTRE HUMOUR
Présenté par l'EMEA, à la MFC à 20h

Mercredi 19 Mars
FÊTE DU COURT-MÉTRAGE
À la Médiathèque à 14h à 17h30

Samedi 29 Mars
NETTOYAGE ECO - CITOYEN
À la carrière à 9h

CONCERT DE PRINTEMPS
Présenté par l'EMEA, à la MFC à 15h30

Dimanche 30 Mars
À VOS BASKETS
Au Lavoir à partir de 9h

Samedi 5 Avril
FÊTE DU BIEN
À la MFC de 10h à 18h

Dimanche 20 Avril
CHASSE AUX ŒUFS
À l'Entre deux Eaux à partir de 10h

Mercredi 23 Avril
SORTIE CULTURELLE
VISITE DE LA MINE DE NEUVES-MAISONS
Organisée par le CCAS - Départ à 13h30

Samedi 26 Avril
SALON DU LIVRE
À la MFC à 10h00 à 18h00

Dimanche 27 Avril
BOUCLES DU HAUT DES PLACES
Au collège

